Saône et Loire : Mansour Moussani tue son ex-compagne à coup de couteaux, sa mère explique son geste

13/09/2010 à 15h59

Son fils, Mansour, a reconnu en garde à vue avoir porté les coups de couteaux sur Aurélie Cataldo, son ancienne compagne. Laydia, sa mère, témoigne pour tenter d'expliquer son geste.

Laydia Moussani est une maman fermement décidée à livrer les raisons qui expliqueraient le geste de son fils de 33 ans, Mansour, aîné d'une fratrie de 6 enfants. L'ex-concubin d'Aurélie Cataldo, 24 ans, mortellement **poignardée dans une rue du Creusot vendredi vers 21 heures**, a été interpellé samedi au petit matin et placé en garde à vue. « Il reconnaît les faits », selon le substitut du procureur Xavier Moissenet. Mansour Moussani sera présenté ce matin au parquet.

(…) Samedi, à 7 heures du matin, Laydia Moussani reçoit un coup de fil d'un policier qui lui annonce que son fils a été placé en garde à vue dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'Aurélie Cataldo. « **Mon fils n'est pas un assassin. Je ne sais pas ce qu'il s'est passé dans sa tête** », s'interroge toujours la maman qui ne cesse de répéter que son fils « a gâché sa vie ». Elle explique avoir toujours vu d'un mauvais œil la relation qu'entretenait son fils avec Aurélie Cataldo. « **Elle était très jalouse. Elle l'agressait parce qu'il venait voire sa mère** », raconte-t-elle. « Depuis le premier jour, **je ne voulais pas qu'il soit avec elle. Je lui avais dit de faire attention**. J'avais vu comment ça se passait avec son ancien compagnon, car ils habitaient vers chez moi. Quand il m'a dit qu'elle était enceinte, j'ai reculé d'un pas »

Le couple a eu un enfant en mars 2010, placé par l'assistance sociale à l'enfance et aux familles de Saône-et-Loire, tout comme le premier fils d'Aurélie Cataldo né d'un autre père et aujourd'hui âgé de 4 ans. La victime avait été mise en examen pour des faits de violences habituelles sur mineurs début juin et placée en détention provisoire pendant plus de deux mois. « **Mansour voulait protéger les enfants** », selon sa mère qui évoque des visites de Mansour « trois fois par semaine à son fils à Chalon ». « Mon fils n'avait plus rien, il vivait à droite et à gauche. Il avait une voiture en mauvais état, pas de logement. Le juge ne voulait pas qu'il vive dans l'appartement qu'ils partageaient et qui était au nom d'Aurélie ». La jeune femme était hébergée depuis sa sortie de détention dans un foyer pour femmes battues et en détresse. Ce n'était pas son premier séjour. « Je suis désolé pour sa famille, mais nous sommes malheureux parce qu'il a gâché sa vie. » **Elle décrit son fils comme « calme »**. « Tout le monde vous dira qu'il n'est pas agressif ». Aucun doute pour Laydia Moussani : « **Il a craqué à cause d'elle** ». Depuis le début de sa garde à vue, Laydia Moussani n'a pas vu son fils. Quand à son avenir : « c'est la justice qui fait la loi ».

lejsl.com

(merci à Combattant du Nord)